

## Alerte citoyenne – Coupe rase et dérives de gestion forestière à Glanon (21250)

Aux racines De Glanon <collectifauxracinesdeglanon@gmail.com>

28 juin 2026 à 22:27

À : sp-beaune@cote-dor.gouv.fr

### OBJET :

Signalement de graves irrégularités sur le terrain, absence d'affichage légal et opacité suite à l'abattage de bois communaux

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous revenons vers vous suite à votre demande pour vous poser les faits tels qu'ils se passent réellement chez nous, à Glanon. Notre collectif vient de se créer avec un but précis : **retrouver et préserver la biodiversité de notre village**. Aujourd'hui, nous nous mobilisons parce que la coupe des bois communaux vire au grand n'importe quoi, au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires, de la biodiversité locale et de la transparence la plus totale.

Voici exactement la chronologie de ce dossier, qui parle d'elle-même :

### 1. L'offre financière en coulisses

Le 21 avril 2026, la société LATHUILLIERE (basée dans l'Ain, à Ceyzérieu) propose d'acheter du bois à la commune pour 10 500 €. Cela concerne deux parcelles et la coupe d'un gros sapin, avec une promesse de ratissage à l'automne.

### 2. Le flou total au Conseil Municipal

**25 mai 2026** : Le conseil municipal statue à la va-vite sur une simple "lettre" d'offre, et non sur un vrai devis en bonne et due forme. Nous cherchons d'ailleurs toujours l'acte signé officiel qui autorise le démarrage de ces travaux.

**5 juin 2026** : Le Maire décale l'approbation du compte-rendu sous prétexte qu'il manquait de temps, en prétendant à l'oral avoir une "tolérance" de vos services. Aucun écrit ne prouve cette affirmation.

**6 juillet prochain** : Les comptes-rendus des 25 mai et 5 juin sont mis à l'ordre du jour pour approbation... sauf que sur le terrain, les arbres sont déjà par terre depuis trois semaines !

### 3. Le grand n'importe quoi sur le terrain (Chronologie des faits)

**16 juin** : Les habitants découvrent le début des travaux. On nous avait vendu une "coupe sélective" sur la parcelle AB15 (peupliers/frênes). Résultat ? C'est une **coupe rase** complète. Même chose sur la parcelle A683, et ils ont même abattu un saule en bord de Saône à côté de l'embarcadère, ce qui n'était pas du tout prévu.

**17 au 20 juin** : Face aux dégâts, nous prévenons l'OFB (Office Français de la Biodiversité) qui s'est déplacé sur site le 20 juin. L'ONF, contacté également, nous répond le 24 juin que la commune n'étant pas soumise au régime forestier, elle n'a pas son mot à dire sur ces surfaces.

**22 juin (Le jour du drame)** : Abattage du sapin géant (110 cm de diamètre) sur la parcelle AB 22. Les bûcherons ont carrément bloqué la rue avec une pelleteuse, sans aucun panneau de signalisation. Les seuls "responsables" sur place ? La 1ère adjointe et un habitant non élu, tous les deux sans aucun équipement de sécurité (pas de gilet, pas de casque). Un habitant excédé est venu mesurer le tronc, et la situation a failli dégénérer en bagarre générale, évitée de justesse.

**23 juin** : Le lendemain de ce clash, l'entreprise est partie précipitamment en chargeant la pelleteuse à l'arrache, sans même installer les rampes de sécurité.

#### 4. Les violations flagrantes de la loi

**ZÉRO arrêté municipal** affiché pour ces deux coupes, alors que le chantier est fini.

**ZÉRO balisage ou signalisation** sur la voie publique pour prévenir les usagers du danger.

**ZÉRO information** (pas de lettre, pas de mail, rien) malgré les énormes nuisances sonores pour le voisinage proche.

Et bien sûr, toujours **aucun site internet communal** fonctionnel pour assurer l'affichage numérique obligatoire.

#### Pourquoi nous vous alertons ?

La confiance est totalement rompue dans le village, et la division grandit. Lors de sa campagne en mars dernier, le Maire avait promis dans sa profession de foi une transparence totale et des consultations avec l'ONF et Voies Navigables de France (VNF). Aujourd'hui, on découvre que tout est bafoué.

La presse (Le Bien Public et France 3) a été contactée. Des rumeurs de plus en plus lourdes circulent dans le village : projet caché de construction, installation d'un camping pour vélos au 3 Grande Rue, ou encore liens de parenté/connaissance entre l'entreprise de l'Ain (Lathuillière) et la famille des élus...

Pour appuyer l'ensemble de nos constats, notre collectif a constitué un dossier solide de preuves. Nous possédons de nombreuses photos et vidéos explicites des parcelles avant/après, des méthodes d'abattage et des manquements à la sécurité que nous tenons à votre entière disposition. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer par quel moyen (clé USB, plateforme de dépôt sécurisée, lien de téléchargement) vous souhaitez que nous vous transmettions ces documents administratifs et visuels.

Nous refusons que notre commune soit gérée comme une propriété privée hors du cadre légal. C'est pourquoi, afin que les débats retrouvent un cadre serein, légal et transparent, **notre collectif invite respectueusement vos services, ou vous-même, à envoyer un représentant pour assister à la prochaine séance publique du Conseil Municipal qui se tiendra ce lundi 6 juillet à 18h30 en mairie.**

La présence de l'État dans le public serait un signal fort pour garantir le respect des procédures et rassurer les habitants du village.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre situation et vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de notre vigilance citoyenne.

Le Collectif Aux racines de Glanon.



0ffef198-97c6-47f9-90c3-14332c88c6bb.MP4

---

#### 12 pièces jointes



image002.jpg  
243K



20260622\_105652.JPG  
212K



**103\_1738.JPG**  
2621K



**PHOTO-2026-06-24-17-52-32.jpg**  
85K



**103\_1761.JPG**  
2753K



**PHOTO-2026-06-24-17-52-32\_1.jpg**  
94K



**PHOTO-2026-06-24-17-52-32\_2.jpg**  
110K



**unnamed.jpg**  
92K



**unnamed (1).jpg**  
79K



**unnamed (1).png**  
255K



**unnamed.png**  
273K



**b8232a86-512f-4808-b914-f57c12247e98.MP4**  
2808K

